# The heard is | Heredis Online

Heredis intègre la création d'un site Internet personnel pour présenter votre généalogie. Pas besoin d'avoir recours à un fournisseur d'accès, vos données sont hébergées gratuitement sur Heredis Online. Vous disposez d'un vrai site dédié à votre généalogie, consultable par votre famille, vos amis et les autres généalogistes qui auront une vision d'ensemble de qui étaient vos ancêtres, des lieux où ils ont vécu et des différents documents que vous avez trouvés. De plus, Heredis vous permet d'être contacté par toute personne qui s'intéresse à votre généalogie.

## Gérer son compte Heredis Online

Heredis Online est un service gratuit en ligne qui vous permet de lancer des recherches dans les millions de données en ligne de Heredis Online depuis votre logiciel (depuis l'Assistant de recherche). Il vous permet également de publier gratuitement votre site de généalogie sur les serveurs de Heredis Online. Enfin, il vous permet d'accéder aux services Premium de Heredis si vous avez souscrit à un abonnement (voir l'article Qu'est ce que le service Premium?). Depuis la page d'accueil du logiciel, vous accédez directement à votre compte Heredis Online. Vous pouvez alors gérer votre compte, définir les paramètres de vos publications ...

Une fois connecté, vous pouvez gérer votre compte depuis votre logiciel Heredis.

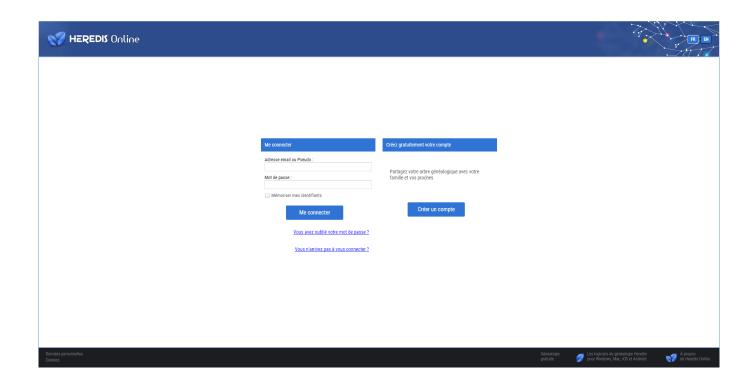


Heredis Online



La Sauvegarde et la Restauration sont soumises à abonnement Premium. Si vous n'êtes pas abonné Premium, vous n'aurez pas ces boutons.

Accueil Heredis Online

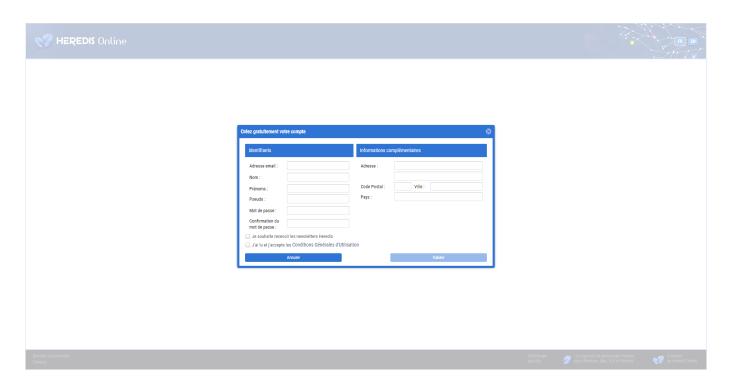


## Créer un compte Heredis Online

Si vous avez le logiciel Heredis, vous avez forcément un compte. L'identifiant correspond à votre adresse email. Si vous avez oublié le mot de passe, cliquez sur Mot de passe oublié.

Si vous n'avez pas de compte parce que vous utilisez une version démo limitée à 50 individus mais que vous voulez publier malgré tout, créez un compte Heredis Online, avant de publier votre généalogie.

- 1. Choisissez le menu **Fichier > Heredis Online > Gérer mon compte** ou cliquez sur le bouton **Heredis Online**et choisissez **Gérer mon compte** dans la barre d'outils.
- 2. Cliquez sur le bouton **Créer un compte**. Indiquez votre adresse email, votre pseudo, votre mot de passe. Remplissez les informations d'identification et consultez les conditions d'utilisation du site Heredis Online puis cochez la case.



3. Cliquez sur Valider: votre compte est créé.

## Gestion des informations du compte

Identifiez-vous en remplissant votre pseudo et votre mot de passe. Pensez à cocher la case pour qu'ils soient mémorisés lors des prochaines utilisations.

La fenêtre de gestion de compte vous permet de modifier vos informations de connexion, votre adresse. Cliquez sur les boutons **Modifier** pour y accéder.

Lorsque vous aurez publié des généalogies, elles apparaîtront dans la partie basse de cette fenêtre.



Vous pouvez également vous abonner aux Services Premium de Heredis Online depuis votre compte dans la partie PREMIUM. Ces services supplémentaires vous donnent accès à plusieurs outils : les Indices Heredis, les Recherches avancées, la Sauvegarde en ligne, l'Accès privé (voir <u>Qu'est-ce-que le Service Premium?</u>).

### Gestion de vos publications

Cliquez sur **Gérer mon compte** . Selon votre version de Heredis, la couleur du bouton peut être différente.



Cliquez sur le lien Voir le site pour consulter votre généalogie en ligne.

Cliquez sur la roue dentée pour modifier vos paramètres de publication. Il est inutile de republier pour afficher les notes dans votre généalogie en ligne, ou pour masquer les moins de 150 ans. Dès que vous avez changé les paramètres, ils sont appliqués à votre site personnel.

Cliquez sur la croix \* pour supprimer cette généalogie de votre site personnel.

**Info •** Vous pouvez faire ces opérations à distance, même si vous n'avez pas votre ordinateur sous la main, en vous connectant à votre compte Heredis Online depuis n'importe quel navigateur Internet.

Consultez l'article <u>Publier sur Heredis Online</u> pour plus de détails sur les publications.

# Les photos en haute qualité sur Heredis Online

Lors de la première connexion à votre compte Heredis Online depuis Heredis 2018 ou supérieur, un message vous informe que vos photos sont affichées en haute qualité dans vos publications sur Heredis Online.

Dans le dictionnaire des médias , les filtres **Envoyés**, **Non envoyés** et le statut du média affiché dans l'onglet **Informations**, vous permettent de lister les médias qui sont en ligne ou non.

Dictionnaire des médias / Filtre médias envoyés ou non



Chaque média d'une généalogie publiée sur Heredis Online a un statut qui vous permet d'identifier

clairement son état : Fichier en ligne / Fichier trop volumineux / Fichier en erreur / Fichier en attente d'envoi / Format de fichier interdit / Fichier manquant / Fichier en cours d'envoi / Fichier non vérifié.

#### **Remarques:**

• Depuis les préférences du logiciel, menu (Windows) Outils > Préférences > Préférences Heredis > Avancées ; (Mac) Heredis 20xx > Préférences > Avancées vous pouvez choisir d'envoyer ou non vos médias

Vous pouvez également moduler l'envoi de ces médias par rapport à votre connexion internet. Par défaut, l'envoi est basé sur une connexion de type ADSL utilisé à 50 %. Ces paramètres sont modifiables et personnalisables à tout moment cependant ils ne prendront effet qu'après redémarrage de votre logiciel.

- A partir de votre compte Heredis Online :
- Vous pouvez choisir comment afficher vos médias dans une publication, cliquez sur la roue dentée puis sur l'onglet **Confidentialité**, rubrique **Afficher les photos**, sélectionnez l'option qui vous convient. Vous pouvez également supprimer les médias n'appartenant à aucune publication depuis l'onglet **Médias en ligne** dans votre compte Heredis Online.
- Si vous constatez que le processus d'envoi est bloqué et que certains médias conservent comme statut «Fichier en erreur» ou «Fichier non vérifié», vous pouvez forcez leur renvoi en cliquant, depuis le dictionnaire des médias, sur (Windows) Outils ; (Mac) la roue dentée puis en sélectionnant l'option **Réinitialiser l'envoi des médias en ligne**. Vous devez quitter puis relancer Heredis pour que l'envoi des médias reprenne.

Sont exclus de l'envoi:

- les fichiers ayant comme extension : «exe», «app», «bin», «zip», «rar», «sit», «cab», «ace», «arj», «lha», «lzh», «lzx», «zoo», «arc», «ice», «ics», «7z», «tar», «gz», «gzip», «tgz», «z», «bz», «bz2», «hqx», «sit», «sea», «uue», «apk», «dmg», «bat», «sh», «asp», «php», «js», «jse», «iso», «iss», «msi», «jar», «war», «bak», «sav», «old», «log», «pif», «py», «pyw», «rb», «ged», «heredis», «mdb», «sqlite»
- les fichiers dont le poids excède 4294967295 octets (~4,2 Go)

## Publier vos photos de groupe sur Heredis Online

Heredis vous permet de publier des photos de groupe sur votre site personnel, comme vous le faites pour vos généalogies.

Vous avez certainement des photos sur lesquelles vous n'avez pas identifié toutes les personnes présentes. Heredis met à votre disposition des outils pour repérer ces individus et ensuite publier la photo ainsi légendée dans un album.

Cet album en ligne est consultable par votre famille, vos amis et les autres généalogistes. Ainsi, les visiteurs de votre site pourront non seulement voir vos photos commentées mais aussi vous contacter s'ils ont reconnu des personnes sur la photo.

Dans Heredis, vous accédez à cette fonctionnalité depuis l'onglet **Identification** dans l'**Outil Photo** (pour

plus de détails voir l'article que L'outil photo).

# Créer et paramétrer un album

Lorsque vous avez identifié toutes les personnes d'une photo de groupe, il est temps de la partager dans votre album photo en ligne en cliquant sur le bouton **Publier** situé en bas à droite dans l'onglet **Identification** de l'Outil Photo.

Une interface très simple vous permet de vous connecter à votre compte ou de le créer si c'est la première fois que vous utilisez Heredis Online (consultez les paragraphes <u>Créer un compte</u> ci-dessus).

Lors de la première publication, vous pouvez modifier le titre de la photo dans le champ **Titre**. Si vous souhaitez publier cette photo dans un autre album, déplier la liste déroulante et choisissez celui qui convient ou créez-en un nouveau grâce au bouton +.

Pour personnaliser cet album, cliquez sur la roue dentée située à droite du bouton +, vous pourrez :

- lui donner un nom qui sera repris dans l'adresse URL que vous allez communiquer à vos proches ou à d'autres généalogistes. Ne vous préoccupez pas des espaces, Heredis les remplacera automatiquement par des tirets de soulignement.
- ajouter une illustration pour rendre votre page d'accueil plus attractive.
- détailler le contenu de cet album dans la zone de texte **Description**. La personne qui arrivera sur votre site aura de suite une idée de ce qu'elle va y trouver!

Si vous avez souscrit à l'abonnement <u>Premium</u> de Heredis Online, vous avez la possibilité de protéger votre album par un mot de passe. Les internautes connaissant ce mot de passe pourront consulter votre album en ligne, les autres devront vous contacter par email pour obtenir le mot de passe.

Lorsque tous les paramètres de votre publication vous semblent satisfaisants, cliquez sur le bouton **Valider**. Votre photo est à présent publiée sur Heredis Online.

**Info** • Lorsque vous publiez une photo déclarée privée dans Heredis, un message vous alerte et vous demande confirmation avant de poursuivre la publication.

Paramétrer et gérer ses albums

Vous pouvez à tout moment accéder aux albums publiés depuis l'onglet **Album** dans votre compte Heredis Online.

Cliquez sur la roue dentée pour modifier les paramètres de publication d'un album ou sur la croix pour le supprimer. Attention vous supprimerez toutes les photos rattachées à cet album.

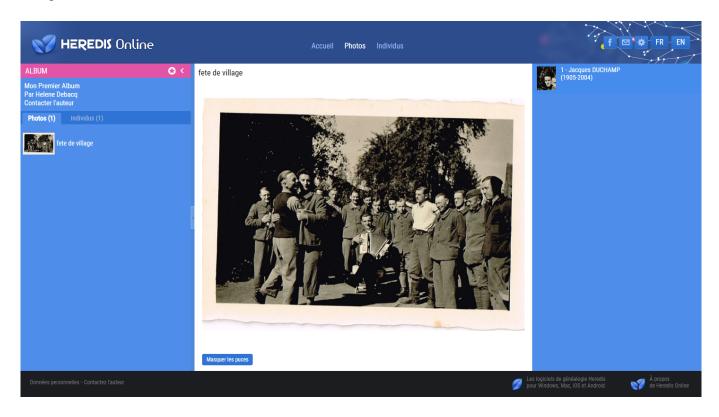


**Remarque**: Vous pouvez faire ces opérations à distance, même si vous n'avez pas votre ordinateur sous la main, en vous connectant à votre compte Heredis Online depuis n'importe quel navigateur Internet.

Cliquez sur le nom de l'album pour afficher la liste de toutes les photos contenues dans cet album. Vous pouvez modifier ou supprimer individuellement chaque photo.

#### Consulter un album

En cliquant sur le lien **Voir l'album**, Heredis ouvre la page d'accueil de l'album sélectionné dans votre navigateur Internet.



Dans le volet latéral gauche, vous avez le nom de l'album et son auteur, un lien cliquable pour contacter l'auteur et juste en-dessous, deux onglets Photos et Individus.

Dans l'onglet **Photos**, on affiche la liste des photos de l'album et le nombre total de photos, entre parenthèses, à côté du nom de l'onglet.

Dans l'onglet **Individus**, on affiche la liste et le nombre d'individus identifiés dans les différentes photos de l'album en précisant, pour chaque personne identifiée, le nombre de fois qu'elle a été repérée dans les différentes photos de l'album. Vous disposez également d'une zone de recherche pour retrouver un individu dans la liste.

La partie centrale permet d'avoir 3 vues différentes de l'album en fonction de l'onglet sélectionné dans le bandeau du haut.

Depuis l'onglet Accueil, vous obtenez une présentation générale de votre album dans laquelle vous

retrouvez le texte de description, l'illustration choisie et toutes les photos de l'album sous forme de vignettes. A droite, Heredis affiche la date de la dernière mise à jour de cet album ainsi que la liste de vos généalogies et autres albums déjà publiés sur Heredis Online.

Un simple clic vous permet d'ouvrir un nouvel onglet dans votre navigateur avec la publication ou l'album sélectionné.

Avec l'onglet **Photos**, on visualise chaque photo de l'album en plein écran. A droite de cette photo, vous retrouvez la liste des individus numérotés et en dessous le commentaire et la date éventuellement renseignés depuis le logiciel Heredis.

Un bouton, sous la photo, vous permet également de masquer ou montrer les puces sur la photo. Passez le curseur de la souris sur les individus repérés sur la photo, la liste vous montre la personne qui est visée et vice versa.

Un clic sur une personne permet de l'afficher en détail dans l'onglet **Individus**. Vous voyez alors les informations recueillies pour cette personne, un lien vers la publication si elle est présente dans une généalogie précédemment publiée sur Heredis Online ainsi que les photos, sous forme de vignette, sur lesquelles elle a été repérée.

Quand vous cliquez sur une photo depuis l'onglet **Photos** dans le volet latéral gauche, Heredis bascule automatiquement sur l'onglet **Photos** dans la zone centrale et affiche le détail de la photo. Si vous êtes sur l'onglet **Individus** dans ce volet latéral gauche, un clic sur un individu, vous fera passer dans la zone centrale, sur l'onglet **Individus** pour afficher cette fois-ci toutes les informations connues de cette personne.

Pour revenir à la présentation générale de l'album, cliquez sur Accueil dans le bandeau du haut.

## Partager un album

Si vous souhaitez inviter vos proches à consulter un album, envoyez-leur l'URL par email ou partagez-le sur Facebook. Utilisez les boutons situés dans le bandeau du haut à droite.

En tant que visiteur d'un album Heredis Online, vous pouvez indiquer très facilement à l'auteur de l'album photo un renseignement complémentaire ou une erreur. Il se peut que vous reconnaissiez un individu non identifié. Cliquez sur **Contactez l'auteur** dans le volet latéral gauche sous la zone ALBUM ou dans le pied de page, vous ferez ainsi progresser son travail.

8/8